

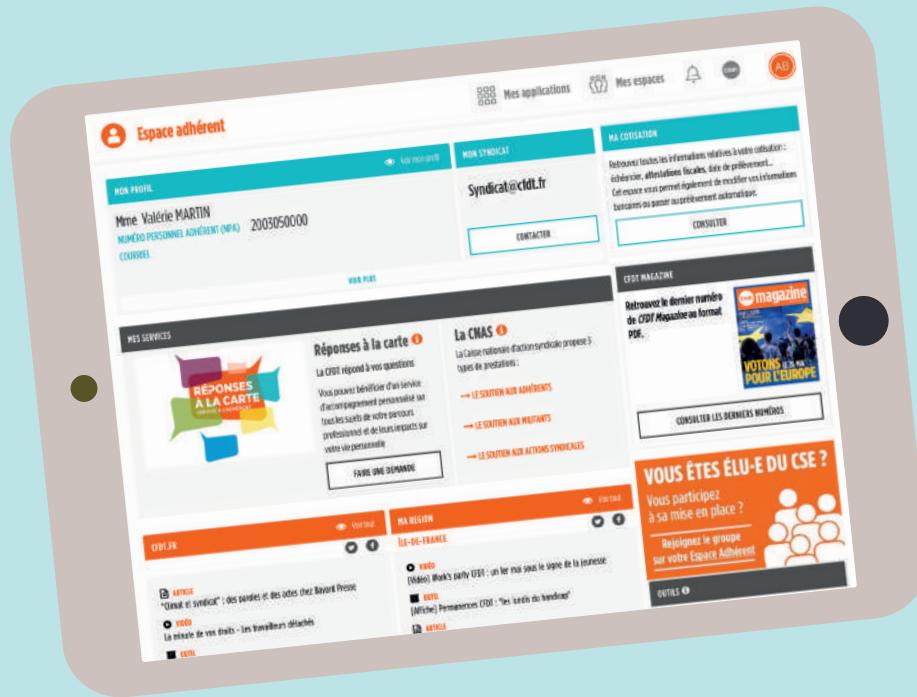
L'ÉVALUATION, ANGLE MORT DES POLITIQUES ÉDUCATIVES

**École et esprit critique:
entretien avec Gérald Bronner**

Cfdt: MONESPACE.CFDT.FR

VOTRE ESPACE POUR GARDER LE CONTACT !

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Adhérents,

Sur votre espace dédié vous pouvez :

- Accéder directement au service Réponses à la carte.
- Contacter directement votre syndicat.
- Accéder à vos informations personnelles, pour les consulter ou les mettre à jour.
- Gérer votre cotisation et télécharger votre attestation fiscale. Celle-ci vous donne droit à un crédit d'impôts.
- Découvrir nos outils thématiques, l'actualité de votre fédération et de votre région.
- Consulter les petites annonces de nos adhérents (location de vacances, ventes diverses, etc.), ou en déposer une.

RENDEZ-VOUS VITE SUR MONESPACE.CFDT.FR
Pour vous connecter, munissez-vous de votre carte d'adhérent.
SIMPLE, FACILE ET PRATIQUE !



© Isabelle Lacaton

CATHERINE NAVÉ-BEKHTI

Secrétaire générale

ÉDITO

Conditions de travail : agir pour bien travailler

L'ANNÉE 2019-2020 A ÉTÉ INÉDITE, 2020-2021 le sera sans doute tout autant. De nombreux pays, dont la France, ont pris des mesures drastiques de confinement de la population, et désormais de port du masque, en plus des autres gestes barrières pour endiguer la progression du virus et éviter une nouvelle saturation des services de soin. Le risque zéro n'existe pas, mais par nos actions nous pouvons contribuer à éviter un pic épidémique et ses conséquences tragiques. Changer nos pratiques n'est pas chose facile, mais je reprends volontiers les récents termes du philosophe Frédéric Worms qui analyse le port du masque comme un compromis de santé publique positif. Se protéger, protéger les autres, renouer avec le collectif, avec des activités que nous avions dû abandonner temporairement.

Nos écoles, établissements et services, nos métiers, nos conditions de travail ont été mis à rude épreuve. Confinement subi, modalités de travail à distance auxquelles personne n'était préparé. Les agent·e·s public·que·s ont fait face, assurant tant bien que mal la continuité du service, mais nous mesurons la difficulté d'élèves et d'étudiant·e·s à poursuivre pleinement leur parcours de formation à distance. Il nous faut à présent enseigner et former en présentiel – une nécessité pour que le droit à l'éducation ne s'effrite pas. C'est nécessaire aussi – nous le savons – pour les parents, pour des actif·ve·s qui ont plus de mal encore, sinon, à reprendre leur activité professionnelle : la crise économique et sociale qui découle de la crise sanitaire est une réalité.

ÉDITO

Pour toutes ces raisons, personne ne peut nier que cette rentrée scolaire et universitaire est hors norme. Sa réussite est le fruit de notre travail, de celui des agent·e·s des collectivités locales. Ses difficultés, qui pèsent sur notre travail, parfois sur les relations avec les parents, les élèves et les étudiant·e·s, demeurent liées à l'épidémie elle-même (l'évolution des connaissances, et non des croyances, sur sa transmission ayant imposé, durant l'été, des changements de préconisation), mais également à nos administrations qui peinent à s'adapter, à faire confiance aux acteur·trice·s locaux·ales et à s'organiser pour anticiper. Le Sgen-CFDT n'a de cesse d'intervenir pour sortir de cette gestion erratique de la situation afin que chacun retrouve sérénité et puisse se concentrer sur l'essentiel : vivre et travailler au temps du virus, accompagner élèves et étudiant·e·s dans la reprise de leur parcours d'étude sans céder au discours du retard, car chacun·e est là où il·elle peut, et c'est à nous, à nos institutions d'accompagner et de réduire les inégalités. La situation sanitaire n'efface pas nos revendications qu'elle renforce au contraire, pour améliorer nos rémunérations et nos conditions de travail.

Je vous souhaite à toutes et à tous une reprise dynamique, solidaire.

Septembre 2020



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Catherine Nave-Bekhti.
RÉDACTEUR EN CHEF : Franck Loureiro. **RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE :** Aline Noël. **SÉCRÉTAIRES DE RÉDACTION, MAQUETTE :** Christophe Caulier et Aline Noël. **RÉDACTION :** Rémi Arnaud, Vincent Bernaud, Christophe Brin, Dominique Bruneau, Florence Dubonnet, Vincent Gomez, Christophe Huguel, Isabelle Lacaton, Françoise Lambert, Franck Loureiro, Vincent Loustau, Odile Nave, Catherine Nave-Bekhti, Bineta Ndiaye, Aline Noël, Sylvie Perron, Cécile Rossard, Jean-Jacques Rosstand, Alexis Torchet. **IMPRESSION :** L'Artésienne – Liévin. **N° CPPAP :** 1020507555. **ISSN :** 1143-2705. **Fédération des Syndicats généraux de l'Éducation nationale et de la Recherche publique** 47/49 avenue Simon Bolívar 75950 Paris cedex 19. Tél. : 01 56 41 51 00. Fax : 01 56 41 51 11. Mél : fed@sgen.cfdt.fr – http://www.sgen.cfdt.fr **Publilité :** IM Régie, 23 rue Faïdherbe 75011 Paris / email : impub@impub.fr / Tél. 01 40 24 15 33. **PHOTO DE COUVERTURE :** 905513 / Pixabay

5 ACTUALITÉ

Conférence de presse de rentrée

Vivre, travailler, étudier au temps du virus.

Agenda

7 DOSSIER

L'évaluation, angle mort des politiques éducatives

La crise sanitaire a nécessité de trouver en urgence des solutions face à l'impossibilité d'organiser les examens terminaux traditionnels...

15 RENTRÉE 2020

Services déconcentrés

Les contrecoups du confinement.

Accueil des stagiaires

Le casque ou le masque ?

Interview d'Élodie Girardet

Comment les CIO ont-ils fait face ?

La préparation de la rentrée à l'université de Bretagne occidentale

Hybridation et gestion de crise.

19 INFO PRO

Accompagnant·e·s des élèves en situation de handicap

Une victoire après des mois de bras de fer avec l'administration.

21 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Observatoire national de la sécurité

L'avenir de l'ONS semble aujourd'hui menacé.

22 L'INVITÉ DE LA RENTRÉE

Gérald Bronner

Le sociologue évoque la situation de l'esprit critique et le rôle que l'École pourrait jouer dans son apprentissage.

Conférence de presse de rentrée

Vivre, travailler, étudier au temps du virus

Par Bineta Ndiaye

Le 8 septembre, lors d'une conférence de presse commune, le Sgen-CFDT et la Fep-CFDT ont présenté des propositions (voir <https://bit.ly/2ZCQloF>) pour permettre de vivre, travailler, étudier au temps du virus.

Pour sortir de la réaction à l'urgence, l'École doit assurer ses missions en s'adaptant, sans imposer aux agents de faire comme d'habitude alors que le contexte est tout sauf habituel. Ainsi, nos fédérations demandent l'amélioration de l'équipement de protection pour les personnels (en type de masques, en quantité, en délai de réassort) ; une information plus claire et explicite des agents sur la situation qui sera la leur en cas d'isolement sanitaire ou de préconisation médicale empêchant le travail en présentiel ; la possibilité pour les équipes d'aménager l'organisation du travail dans les établissements scolaires et dans les services pour tenir compte de l'impact du port du masque sur les conditions de travail (sur la fatigue de la voix par exemple) ; des négociations dans chaque académie pour organiser le télétravail pour les agents des services déconcentrés et dans les EPLE ; du temps de concertation reconnu pour préparer collectivement les périodes d'enseignement à distance ou hybride sans attendre leur survenue ; un investissement dans l'accompagnement des élèves (de ce point de vue, trop peu d'établissements ont reçu les notifications d'heures supplémentaires et ont pu travailler à leur utilisation, et malgré nos interventions répétées cet été, une partie des 1,5 million d'heures annoncées par le ministre n'est pas arrivée à bon port) ; une revalorisation des métiers et des rémunérations. Il faut également que le ministère organise des groupes de travail sur 2021 et la programmation pluriannuelle d'une revalorisation qui doit reconnaître le travail réel et prendre en compte les enjeux révélés par la crise sanitaire et le confinement. Pour nos deux fédérations, les personnels doivent avoir la confiance et le soutien de leur hiérarchie, de l'institution pour retrouver la sérénité et se concentrer sur l'adaptation de leurs pratiques professionnelles et pédagogiques.

Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT et Bruno Lamour, secrétaire général de la fédération Formation et enseignement privés-CFDT, lors de la conférence de presse de rentrée, le 8 septembre 2020.



« Covid-19 : deux syndicats enseignants réclament des masques chirurgicaux

Dans un courrier adressé jeudi au ministère de l'Éducation, le Sgen-CFDT réclame également que "les personnels exerçant dans les classes maternelles et élémentaires, en EPS, dans lesquelles les élèves ne portent pas le masque, soient équipés de masques chirurgicaux, voire de masques chirurgicaux de type II".

"Nous constatons que des personnels qui devraient être équipés de masques chirurgicaux de type II ne le sont toujours pas", écrit aussi le syndicat.

En début d'année, le ministère avait assuré que les professeurs vulnérables ou en contact avec des personnes à risque pourraient faire une demande de masques FFP2.» (AFP)

aeF AEF Scolaire
@AEFPeduc

"Sortir des à-coups et des décisions d'urgence" (@CNaveBekhti, du @SgenCFDT) - par @ErwinCanard

Fédération Sgen-Cfdt sgen Cfdt Cfdt: Fep

"Sortir des à-coups et des décisions d'urgence" (Catherine Nave-Bekhti, Sge... Pour cette rentrée scolaire, "il y a des décisions qui ont mis du temps à se stabiliser, parfois ..."

3:46 PM - 8 sept. 2020 · Twitter Web App

« Covid-19 : imbroglio autour des masques des enseignants

Dans un courrier adressé au ministre de l'Éducation nationale, toujours le 10 septembre, le Sgen-CFDT alerte également sur les masques en tissu. "On a dit très tôt que si les enseignants n'étaient pas protégés, ils seraient mis en quatorzaine en même temps que les enfants, s'agace Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT. On se met en situation de ne pas pouvoir faire face et de remettre en cause la qualité du service public." » (Le Monde)

Café pédagogique @cafepedagogique

Sgen cfdt : "rattraper le retard avant la Toussaint ça n'a aucun sens. Les enseignants peuvent détecter à quel moment de l'année scolaire il faut revenir sur une notion"

10:39 AM - 8 sept. 2020 · Twitter Web App

« Les parents pourront-ils être arrêtés pour garder leur enfant, en cas de fermeture de classe ?

"On peut imaginer étendre le temps périscolaire, un peu sur le même modèle que les vacances apprenantes, propose Catherine Nave-Bekhti, du syndicat général de l'Éducation nationale-CFDT. Mais cela exige un dialogue en amont avec les collectivités et les associations. Pour l'heure, rien n'est abouti." » (Ouest-France)



RENTRÉE 2020

RENTRÉE SOLIDAIRE AVEC LES ENFANTS D'HAÏTI

Cette année, Solidarité laïque apporte son soutien aux enfants et jeunes d'Haïti qui seront équipés en matériel scolaire neuf. Conséquence des catastrophes naturelles à répétition et de la pauvreté endémique, ce pays des Caraïbes compte encore aujourd'hui 500 000 enfants non scolarisés.

<https://rentresolidaire.org/organiser-une-collecte/>



RENTRÉE 2020

SENSIBILISATION SCOLAIRE AVEC SOS MÉDiterranée

Sur invitation des enseignants, l'association SOS Méditerranée propose d'intervenir auprès des élèves, du cycle 3 à l'enseignement supérieur, pour une action de sensibilisation illustrée par un documentaire adapté à l'âge du public.

<https://www.sosmediterranee.fr/>

**SOS
MEDITERRANEE**

08 | 10 | 2020

WEBINAIRE SGEN (17 H 30 - 19 H)

« Éduquer et former au temps de la Covid : hybrider son enseignement, pis-aller ou tremplin ? » Alors que la rentrée scolaire et universitaire vient d'avoir lieu, le moment est opportun pour une première évaluation des changements numériques et pédagogiques induits par la crise de la Covid-19 et susceptibles de s'ancrer durablement dans les pratiques d'enseignement. Le webinar est ouvert à tous les adhérents.

<https://huit.re/K9fGEeh1>

2-12 | 10 | 2020

FÊTE DE LA SCIENCE

Cette année, le thème est « Quelle relation entre l'Homme et la nature », un thème qui concerne étroitement les ultramarins, lesquels pourront s'adonner à cette fête du 6 au 16 novembre.

<https://www.fetedelascience.fr/et-vous-etes-vous-planete-nature>



17 | 10 | 2020

JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

En 1987, le 17 octobre a été déclaré Journée mondiale du refus de la misère. La thématique 2020 est « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde », le premier des 17 objectifs de développement durable à atteindre d'ici 2030... Le réchauffement climatique menaçant les plus fragiles, le vélo sera cette année le symbole d'une action collective en faveur de la justice sociale et environnementale.

Le Sgen-CFDT, partenaire d'ATD Quart-Monde, invite militants et collègues à participer aux initiatives organisées partout en France, et à utiliser avec leurs élèves le kit pédagogique « pouvoir vivre et grandir dans un environnement et une société justes, tous ensemble et à égalité ».

<https://huit.re/tZsLoT9B>



16-17 | 03 | 2021

PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UFR SGEN

Crise du coronavirus oblige, l'assemblée générale de l'Union fédérale des retraités Sgen (UFR) a été reportée aux 16 et 17 mars 2021. Elle se tiendra à Paris dans l'immeuble des fédérations CFDT. Cette AG renouvellera le bureau de l'UFR. Les 14 et 15 octobre prochains, le Conseil de l'UFR reviendra sur la proposition d'ordre du jour. Le Conseil fédéral (au plus tard en décembre) convoquera cette AG et étudiera les propositions de modification du règlement intérieur de l'UFR, de composition des délégations des académies. Les rapports d'activité et d'orientation seront envoyés au moins un mois avant l'AG, et nous espérons recevoir de nombreuses nouvelles candidatures pour le Conseil. Les combats menés pour défendre les valeurs propres à la CFDT ne cessent pas avec la retraite. Aux questions de conditions de travail succèdent celles de conditions de vie, notamment. Montant des retraites, financement, prévoyance... sont des préoccupations et des revendications à affiner, en liaison avec les syndicats CFDT. Aussi, nous invitons les lecteurs et lectrices nouvellement retraités à poursuivre leur adhésion à la CFDT dans les unions territoriales de retraités (UTR), dont les sections syndicales des retraités (SSR) Sgen sont membres.

<urlr.me/p2GNZ>

Appel à soutien

LES CAHIERS PÉDAGOGIQUES EN DANGER

Avec d'autres partenaires de l'École, la revue des *Cahiers pédagogiques* fait partie de la constellation de l'Éducation nouvelle, et le lien a toujours été fort avec le Sgen-CFDT. Nous nous retrouvons bien derrière ce slogan : « Changer l'#école pour changer la société, changer la société pour changer l'école ».

Pour en savoir plus : <https://huit.re/wBzw1KG5>



DOSSIER

L'évaluation, angle mort des politiques éducatives

Réalisé par Rémi Arnaud, Dominique Bruneau, Françoise Lambert,
Sylvie Perron, Cécile Rossard, Alexis Torchet.

La crise sanitaire a nécessité de trouver en urgence des solutions face à l'impossibilité d'organiser les examens terminaux traditionnels. Les débats à cette occasion ont permis de souligner ce qui devraient être des évidences : l'évaluation et la certification du parcours des élèves et des étudiant·e·s font partie des fondamentaux du métier enseignant et impliquent d'autres métiers de l'éducation ; elles ne s'inscrivent pas dans une pratique solitaire du métier mais bien dans des dynamiques collectives.

Le Sgen-CFDT fait le point sur une question qui reste trop souvent un angle mort des politiques éducatives.



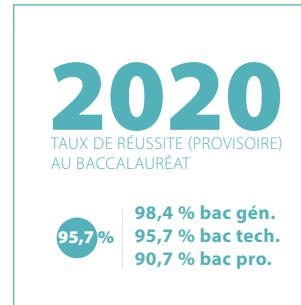
Alexis Torchet*

“Créer du commun autour de l'évaluation est un chantier de taille”

* SECRÉTAIRE NATIONAL SGEN-CFDT, EN CHARGE DE LA POLITIQUE ÉDUCATIVE.

Quel premier bilan tirer de cette si particulière session du bac 2020 délivrée sur la base du contrôle continu ?

• Le taux de réussite exceptionnel (95,7 %¹) a alimenté le sempiternel moulin à déplorations des contempteurs de la démocratisation scolaire sur le niveau qui baisse. C'est faire peu de cas de la situation difficile vécue par les lycéens cette année qui, à elle seule, justifie une bienveillance accrue dans la délivrance du diplôme. Jusqu'ici, le baccalauréat se jouait sur une dizaine d'épreuves terminales (avec stress et bachotage liés), mais il valide en réalité l'ensemble d'une scolarité, et plus particulièrement les deux ans d'un cycle terminal. La délivrance des diplômes au terme d'examens terminaux a montré ses limites en matière de résilience face aux crises – aujourd'hui sanitaire, demain peut-être climatique... En deux mois, il a fallu improviser un autre mode d'organisation, ce qui n'a pas empêché la transformation d'une idée simple (utiliser les notes des bulletins scolaires) en un casse-tête procédural qui cherchait surtout à prévenir le procès en rupture d'égalité. Lequel a quand même eu lieu. Pourtant le bac n'est pas un concours, et l'orientation dans le post-bac est déjà jouée au moment des examens sur des notes délivrées tout au long de l'année.



Quelles leçons peut-on tirer de ce bilan pour le nouveau bac en 2021 et ses 40 % de « contrôle continu » dont le Sgen-CFDT a beaucoup critiqué les modalités ?

• Le débat sur l'objectif du contrôle continu au bac doit être mené jusqu'au bout. Le Sgen-CFDT continue à porter un projet de bac par validation progressive de modules cumulatifs. Dans cette optique, le contrôle continu, tel qu'il est envisagé dans le cadre du bac 2021, doit permettre de rendre compte de façon nuancée du parcours de l'élève, par validation

intermédiaire et progressive de contenus et de compétences. Dès lors, la question de l'évaluation des élèves ne peut plus rester un angle mort des politiques d'établissement et des politiques disciplinaires académiques.

Faute souvent de standards communs, l'enseignant se retrouve très seul, notamment en lycée, face à une problématique professionnelle pourtant essentielle. La prise en compte du contrôle continu, au moins dans sa partie évaluations communes (EC), doit absolument favoriser une

réflexion, non seulement individuelle, mais aussi collective; à différents niveaux de l'institution. Il doit amener à des concertations et des harmonisations en amont, par discipline, par établissement

et à des regards croisés, notamment celui des IA-IPR dont l'expertise sera essentielle. Il faut donc un accompagnement en responsabilité des acteurs, considérés, respectés comme les professionnels qu'ils sont, et non un contrôle tatillon de pratiques mesurées à l'aune des réputations et des renommées dans un souci de classement des établissements, et donc des élèves.

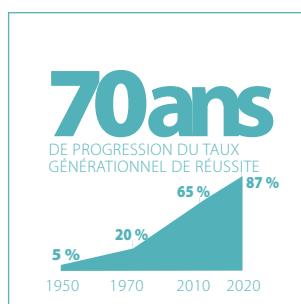
Créer du commun autour de l'évaluation des élèves est un chantier de taille, surtout dans le contexte actuel, mais il doit être mené, comme le préconisait le comité de suivi².

¹ « Le baccalauréat 2020 - session de juin », note de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. <https://bit.ly/32EYsTK>

² Cf. Communiqué de presse du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse du 30 juin 2020 : <https://bit.ly/3iHzJDL>



© Isabelle Lacaton





© fritsdejong / Pixabay

Contrôle en cours de formation

Qu'en est-il dans l'enseignement pro ?

Par Rémi Arnaud

Le contrôle en cours de formation (CCF), mode d'évaluation certificative de compétences terminales réalisée par les enseignants quand les élèves ont atteint le niveau requis, est-il aussi mauvais que certains le prétendent ?

Une évaluation dans la durée ? Discipline par discipline, c'est le cas, puisque l'enseignant décide de la période du CCF. Cependant, la multiplication des épreuves de CCF sous diverses formes (épreuves pratiques, orales, écrites, sur dossier, sur table, individuelles, collectives...) dans toutes les disciplines ou presque, concentre les épreuves en milieu et fin d'année scolaire.

Le CCF rapproche évaluation et formation ? C'est notamment vrai dans l'enseignement professionnel : l'ouverture d'une section impose la mise à disposition d'un équipement qu'il n'est pas possible d'uniformiser sur tout le territoire. L'évaluation en épreuve ponctuelle terminale, commune à tous les bacheliers d'une série professionnelle, est alors inconcevable. Mais dire que le diplôme n'est pas national, car l'enseignant élabore des situations d'évaluation pour ses élèves, nie le professionnalisme d'enseignants qui respectent référentiel de certification et règlement d'examen, évaluent les élèves en y associant des professionnels, complètent une grille officielle contraignante. L'ensemble des documents est consigné dans un dossier, à disposition des corps d'inspection et du jury d'examen.

Le temps passé à la construction des situations, à l'évaluation, au travail administratif – tâches chronophages et non reconnues financièrement – soulève, lui, les critiques judicieuses.

Autre critique fondée : le CCF ne permet pas d'apprécier au long cours les progrès, l'apprentissage et la maîtrise des gestes professionnels. La période de confinement a aussi accentué ce constat.

Une évaluation continuée par compétences, avec création d'un portfolio – c'est partiellement le cas pour le bac pro Melec (métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) – serait une solution et permettrait aussi d'intégrer la formation tout au long de la vie et la validation des acquis de l'expérience.

Contrôle continu intégral Mode d'évaluation dans le Supérieur

La crise sanitaire du printemps 2020 a imposé aux universités une série de décisions en urgence pour mettre en place un contrôle continu et des examens à distance, rendus nécessaires par les conditions sanitaires.

Si, bien sûr, modifier ainsi ces modalités d'évaluation ne permet pas nécessairement de mettre en place les meilleures solutions possibles, cette crise a eu le mérite d'amener à poser un certain nombre d'éléments.

Tout d'abord, rappelons qu'en temps normal, le contrôle continu intégral permet de conjuguer temps d'enseignement, temps d'évaluation et temps de remédiation : l'évaluation devient un processus formatif, qui permet un retour sur les éléments de réussite et d'échec, pour ensuite retravailler sur ce qui est le moins bien assimilé.

Le contrôle continu, en organisant les évaluations tout au long d'un semestre universitaire, a permis de limiter les difficultés car, quand la crise est arrivée, une partie des contrôles avait déjà eu lieu.

Ensuite, la crainte par rapport à ces contrôles à distance est qu'ils pouvaient faciliter la fraude, les étudiants ayant la possibilité d'aller chercher les réponses, en particulier sur internet. Mais pourquoi alors ne pas concevoir des épreuves plus analytiques, en prévoyant explicitement l'utilisation de ressources (livres, sites web...) ? Car ce type d'épreuves correspond plus aux objectifs de l'université : chercher, réfléchir, construire une réponse. Et si la possibilité de plagiat est bien sûr réelle, les enseignants sont également désormais armés pour détecter les fraudes, grâce aux logiciels anti-plagiat intégrés dans les plateformes pédagogiques. • F. La.

Roger-François Gauthier*

“choisissons ici de parler explicitement d'évaluation certificative décentralisée”

*EXPERT INTERNATIONAL EN ÉDUCATION
ET INSPECTEUR GÉNÉRAL HONORAIRE

Roger-François Gauthier a accepté de prolonger dans nos colonnes ses réflexions développées dans une tribune du *Monde* du 12 mai 2020, intitulée « Contrôle continu au baccalauréat : attention à l'improvisation¹ ». Il mettait alors en garde : « le renforcement de la place du contrôle continu au baccalauréat, accéléré avec la crise due au Covid 19, ne doit pas se faire sans "explications, sans précautions, sans formation"… ». [Analyse](#)



© Isabelle Lacaton

LE CONTRÔLE CONTINU, QUESTION DE SENS

Une session 2020 du baccalauréat avec 95,7 % de taux de succès : même si ce résultat n'est que le point d'orgue d'une hausse pluridécennale ininterrompue – au demeurant bien mal expliquée –, cela devrait inciter à réfléchir, par exemple lors des réunions de rentrée : le lycée français fonctionnerait sans qu'on l'ait su en mode sans échec ! Les piétres résultats de la France au Pisa ne seraient que calomnies émanant de quelque soft power anglo-saxon !

Mais bien sûr, ce qui interroge encore plus et doit être intégré à la réflexion, c'est que ce baccalauréat à peine plus exultant encore que ceux des dernières années, a été attribué à partir des résultats d'un « contrôle continu », appellation fourre-tout voulant dire qu'il n'y a pas eu d'épreuve d'examen centralisée et anonymisée. Ce même contrôle continu qui était, il y a peu et pour motifs divers, rejeté par les élèves comme par une majorité d'enseignants ! De quoi être désorienté ? Peut-être plus encore qu'il n'y paraît !

LE CONTRÔLE CONTINU, OU L'ÉTONNANTE GÉNÉRALISATION D'UN IMPENSÉ

L'embarras de l'institution est flagrant : comme elle n'est pas habituée à penser,

que sa culture historique est faible et qu'elle s'habille depuis longtemps des cent hypocrisies que le corps social lui demande de protéger, elle donne l'impression de patauger sans fin. Et ce n'est pas le bain 2020, Covid obligeant, qui aura permis d'y voir plus clair.

Mal nommé, mal pensé

Ce qui se conçoit bien devrait déjà bien se nommer. Or le « contrôle continu » n'a non seulement jamais été l'objet d'une définition établie et stable, mais semble même avoir été baptisé à la va-vite ! L'évaluation des élèves serait de l'ordre d'un « contrôle », et d'un contrôle qui devrait être « continu », c'est-à-dire s'exercer, sans solution de continuité, sur toutes les activités scolaires d'un élève ? Réfléchissons ! Est-ce ce que nous avons en tête quand nous envisageons l'évaluation de nos élèves : un contrôle de conformité de tous les instants ? Protégeons-nous de tels mots, et choisissons ici de parler explicitement d'évaluation certificative décentralisée, en cours de scolarité. Il vous faut un sigle ? EDCS.

L'abolition de la guillotine

Le flou des origines est tout aussi préoccupant : les élèves, dans l'enseignement secondaire, jusqu'en 1968,

étaient rituellement évalués une fois tous les trimestres, par des « compositions » effectuées en classe, par discipline, selon un calendrier arrêté par établissement, et sur des sujets élaborés par le professeur. Chaque élève se voyait jugé, à la fin de chaque année, par la moyenne générale des moyennes de quatre notes par discipline, celle du dernier trimestre comptant en général double. Ces compositions étaient notées par le professeur de chaque élève. Était-ce du « contrôle continu » ? L'expression n'existant pas, et cela y ressemblait par la sacralisation du jugement du professeur de l'élève, et cela s'en distinguait par le caractère unique et solennel de la prestation demandée. Ce système fut abandonné progressivement parce qu'on lui reprochait au fond de fonctionner, en fin de chaque année scolaire, comme un véritable examen (le redoublement était alors monnaie courante), et le mot qui faisait florès pour critiquer ce fonctionnement était celui de « couperet » ! L'évaluation des élèves se devait de renoncer à l'échafaud ! On critiquait ce fait qu'une « composition » manquée, pour quelque motif que ce soit, pouvait de façon arithmétique compromettre une année scolaire entière, l'*« accident »* n'étant pas reconnu pour infléchir les effets d'un algorithme décisionnaire.

On alla plus loin : puisqu'on avait pu se passer des compositions, pourquoi ne pas se passer aussi des épreuves d'examens onéreux et aussi « tranchés », ce que fit pour le brevet des collèges le décret du 11 septembre 1980, qui dispose que « le jury prend sa décision au seul vu du résultat du contrôle continu ». Et ce fut la date charnière.

LES TRIBULATIONS DU CONTRÔLE CONTINU EN CONTEXTE

© Monthiers.vincent / CC BY-SA



Le développement du « contrôle continu » au collège ne fut pas étranger à ses difficultés

S'agissant du collège, des études ont montré la réalité d'un « contrôle continu » laissé par l'institution à toutes ses contradictions : d'un collège à l'autre, d'un enseignant à l'autre, d'une discipline à l'autre, sans précisions, sans régulation et sans évaluation².

Ainsi conçu ou plutôt inconçu, il fut un élément de la dégradation des études au collège. Ce fut le temps du harcèlement de « contrôles » (sic !), « continus », et la fabrique de l'échec scolaire depuis trente ans eut partie liée avec cette absence d'évaluation référencée et normée des acquis des élèves, que deux « socles communs », armés pourtant de « compétences » (celui de 2006 et celui de 2015), ne sont pas parvenus à corriger.

Figure étonnante du « contrôle continu » au lycée

La situation du contrôle continu au lycée fut différente, et paradoxale : absent jusqu'ici du baccalauréat, sauf à la marge, c'est lui et lui seul qui gouverne les évaluations,

autrement plus importantes pour les enjeux individuels et sociaux, que sont les admissions dans les filières sélectives et au premier chef dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

On maintint pour l'examen jusqu'à la réforme en cours la fiction d'une procédure impeccable d'épreuves centralisées et parfaites, qui justifiait qu'on refusât le contrôle continu, alors même que la dévalorisation de l'examen était flagrante, ainsi que son évincement de plus en plus fréquent, pour l'admission à l'université, par des procédures de type Parcoursup. Le facteur commun aux évolutions des deux niveaux des certifications générales, brevet et baccalauréat, fut l'effacement progressif et discret des examens : on ne peut pas réfléchir à l'ECDCS en dehors de ce contexte déstabilisant.

L'ÉVALUATION DÉCENTRALISÉE EN COURS DE FORMATION...

À quelles conditions ?

L'ECDCS a au moins deux atouts évidents. Premièrement, elle permet d'évaluer certains acquis qu'une épreuve traditionnelle peut très difficilement approcher, comme la capacité à travailler collectivement, à s'organiser pour un travail de longue haleine ou à créer de façon plus personnelle ; ensuite, elle permet d'évaluer à proximité du contexte d'apprentissage, donc de façon plus authentique, en évitant, aussi, certains effets de stress résultant d'épreuves solennelles. Elle doit toutefois répondre à certaines conditions, qui ne furent pas présentes. Tout d'abord éviter de déboucher sur un harcèlement permanent de contrôles : l'évaluation formative doit être clairement distincte pour les élèves de toute évaluation à visée certificative. Par ailleurs, être précédée d'une formation solide des enseignants à la docimologie. Enfin, être accompagnée dans sa mise en œuvre de divers types de régulation, à la fois des types de travaux demandés aux élèves et des modalités de notation, entre les professeurs, entre les établissements, comme entre les disciplines. Les élèves ont raison de demander des évaluations cohérentes, comparables et fondées. Nous avons plaidé ailleurs pour qu'il y ait par établissement et discipline, un protocole d'évaluation des élèves.

Au sein d'un baccalauréat dont le nombre d'épreuves finales sera heureusement réduit en 2021, mais qui ne fait qu'une petite part à une ECDCS véritable, en la mêlant à une invraisemblable multiplication d'examens en cours de scolarité, même renommés de

façon plus présentable, on voit bien que ces conditions ne seront pas réunies.

Et pour quel projet politique ?

Il serait pourtant naïf de croire que la question se limite à cela ! Contemporaine d'un affaiblissement sensible du rôle des examens, l'expansion du contrôle continu le fut aussi d'une généralisation du règne des « dossiers » d'élèves : de mise depuis longtemps pour les recrutements en prépa, ils sont devenus la règle. Le règne des CV est là, aussi, détaillant divers stages classieux, ou donnant une idée des relations sociales, ou des spécificités du ou de la candidate, ainsi que des « entretiens ». L'évaluation en cours de scolarité, prenons garde, peut aussi aller dans ce sens !

Aucun mode d'évaluation n'est neutre, mais aucun mode d'évaluation n'a en soi telle ou telle signification, ni effet : la seule précaution, difficile mais indispensable, est qu'elle réponde aux finalités des études et du curriculum. Or vous connaissez les finalités des études en lycée, vous ? Dans le maquis des finalités, une société cache toujours quelque chose. De pas glorieux.

¹ Accès réservé aux abonnés : <https://bit.ly/3hEqymI>

² « Les acquis des élèves, pierre de touche de la valeur de l'école ? », rapport public, juillet 2015 : <https://bit.ly/3mzUfJ5>

Expert international en éducation et inspecteur général honoraire,

Roger-François Gauthier a été professeur associé de politiques éducatives comparées à l'université Paris-Descartes. Il a publié de nombreux ouvrages, en France et au plan international, en se centrant de plus en plus sur l'étude du caractère stratégique du curriculum, élargi aux questions d'évaluation et de formation des enseignants. Il considère que, s'agissant de la France, tout un ensemble souvent inconscient et socialement pervers de modalités de sélection des élèves a pris le pas sur la diffusion des savoirs. Une de ses méthodes de travail est la compréhension fine de systèmes étrangers aux fins de comparaison.



Évaluer les élèves en contrôle continu

Quel pilotage académique disciplinaire ?

Inspecteur pédagogique régional en histoire-géographie, Jérôme Damblant témoigne de la politique de formation engagée dans son académie d'Amiens auprès des équipes enseignantes sur l'action professionnelle de l'évaluation de copies d'épreuves communes.

La mise en place des épreuves communes de contrôle continu (E3C), modifiées lors de cette rentrée, a imposé de réfléchir, dans un souci d'équité, au développement d'une culture commune de l'évaluation. Or, le rôle des inspecteurs est fondamental pour piloter cette réflexion, en lien avec les chefs d'établissement, et accompagner les équipes au cours du processus d'évaluation.

Le retour de l'épreuve d'histoire-géo en terminale S (TS) en 2013 avait déjà été l'occasion de mettre en place une formation autour des attentes d'une copie de TS au regard d'un programme spécifique à conduire dans un temps réduit. De là, une procédure qui a perduré : réflexion commune sur les sujets et attendus en matière de corrections ; travail sur des copies tests (réellement évaluées...) ; temps de correction en atelier avec bilan ; réunion d'harmonisation aux deux tiers des corrections de copies avec relecture en binôme de celles-ci autour de paliers définis.

Notre difficulté a donc été de transposer cette démarche pour les futures épreuves communes. D'abord par la formation. Depuis six ans, nous mettons en place un système de formation hybride à public désigné pour les professeurs d'histoire-géo des lycées et collèges : en distanciel (travail en équipe au sein de l'établissement sur une thématique annuelle) ou en présentiel (s'appuyant sur les productions des équipes). Cette organisation, couplée à des réunions régulières à distance des professeurs coordonnateurs des équipes (une à trois fois par an) a largement facilité une nouvelle réflexion autour de la mise en œuvre de ces épreuves. Ensuite, l'organisation a été

transposée au sein d'un certain nombre d'établissements (réflexion commune sur le sujet ; définition collective des attendus de correction, début de correction en atelier puis harmonisation interne à l'établissement).

L'objectif a bien été d'acquérir une culture commune de l'évaluation au sein d'une équipe, mais intégrée à une réflexion académique, en s'appuyant sur des écrits d'élèves : comment définir des standards d'évaluation, notamment dans le cadre d'une progressivité ? Quelles attentes avoir pour un élève après cinq mois dans le cycle terminal ? Quelles compétences évaluer ? Ce travail est bien évidemment complété par un accompagnement des équipes et notamment des néo-titulaires.

Même si ce travail de fond n'élude pas certains problèmes (copies sous-évaluées ou surévaluées à l'échelle de la classe), le travail en équipe doit être encouragé. Si cela peut paraître chronophage, une culture commune est ainsi néanmoins favorisée, garantissant des évaluations plus justes, suscitant l'émergence d'une réelle équité, qui fera sens pour les élèves, lesquels seront plus engagés dans les apprentissages.



DR

Épreuves communes de contrôle continu Un retour d'expérience

À la lecture de la nouvelle circulaire sur l'organisation des 30 % de contrôle continu du nouveau baccalauréat, le Sgen-CFDT partage l'analyse de **Karine Nazury**, proviseure adjointe du lycée Beaussier de la Seyne-sur-Mer. Sereine, elle voit dans les évolutions, tant dans l'esprit que dans la forme, de meilleures possibilités de travail en équipe. Elle rattachait la difficulté des épreuves communes de contrôle continu (E3C), d'une part à leur caractère d'épreuve, bien éloigné de la philosophie initiale de la réforme qui prônait un contrôle continu, et d'autre part à leur mise en place dans l'urgence et sans préparation de l'ensemble des services dédiés. Si les outils créés pour faciliter le travail des agents allaient dans le bon sens, leur opérationnalité a manqué, ce qui a généré stress et angoisse à tous les échelons et a nourri la contestation des enseignants parmi ceux déjà hostiles à la réforme, mais également des élèves et des familles. Si les équipes avaient eu du temps pour s'approprier la réforme, si la banque de sujets avait été prête à temps, si les modalités de transfert des copies numérisées aux correcteurs avaient été plus souples et que les calendriers des commissions d'harmonisation académiques avaient été moins contraignants, ces E3C auraient pu avoir un intérêt pédagogique et revêtir le caractère de contrôle continu attendu. Le changement de nom et le remplacement du terme « épreuve » par celui d'« évaluation » doit permettre de reprendre le débat en conseil pédagogique et conseil d'administration pour permettre d'étaler les évaluations et leur redonner leur destination formative génératrice de réflexions pédagogiques d'équipe. • S. P.

Delphine Guichard *

“Pour progresser, dans mon école, les élèves doivent décider de s’inscrire aux évaluations.”

* ALIAS CHARIVARI, DIRECTRICE D’ÉCOLE DANS LE LOIR-ET-CHER.



DR

Comment se pratique l’évaluation dans votre école ?

● Dans notre école de cycle 3, nous évaluons nos élèves grâce au dispositif de ceintures de compétences de Fernand Oury, qui était judoka et pédagogue. Dans sa classe, les élèves progressaient en maths, en

grammaire... en suivant des ceintures de couleur, comme au judo.

Nous avons adopté ce principe pour une quinzaine de domaines, par exemple les tables de multiplication, le calcul posé, la conjugaison, la grammaire, les repères en géographie ou en histoire...

À quelles finalités l’évaluation doit-elle répondre ?

● Je tiens beaucoup à ce que l’évaluation soit au service des apprentissages, de la mémorisation et de la motivation. Ce que le système de ceintures permet précisément. Il est très clair pour les élèves et les parents, les attentes des enseignants étant très explicites. Parmi ses atouts, il soutient vraiment la mémorisation à long terme (chaque ceinture revalidant les précédentes, toutes les leçons anciennes sont révisées plusieurs fois par an) ; il est très exigeant puisqu’il faut atteindre 80 % de réussite pour valider une ceinture ; les échecs sont effacés par les réussites (dans la mesure où l’élève repasse la ceinture jusqu’à ce qu’il réussisse, il intègre qu’il a droit à l’échec) ; enfin, il y a une vraie différenciation,

car avec les ceintures, les élèves ne sont plus évalués au même moment sur la même chose.

Quelle influence a l’évaluation dans le travail autour du parcours de l’élève ?

● L’évaluation devient l’occasion de rendre visibles les progrès effectués. Dans ce dispositif, tous les élèves, même les plus faibles, reçoivent de temps en temps des évaluations marquées d’un « Excellent travail, bravo ! ». Ce progrès est valorisé de la même manière, qu'il ait été fait en septembre ou en avril.

Pour progresser, dans mon école, les élèves doivent décider de s’inscrire aux évaluations. C'est bien à eux de décider d'avancer, de « se mobiliser ». Nos journées de classe sont pleines de temps d'ateliers autonomes, différenciés, pendant lesquels les élèves travaillent et s'entraident avec des supports autocorrectifs, pour s'entrainer.

Pour nous aussi, enseignants, le dispositif est encourageant, parce qu'il rend visible les progrès de tous les élèves, y compris des plus faibles. • *Propos recueillis par Dominique Bruneau.*

Supprimer les notes ou travailler par compétences, quel est le débat ?

Depuis de nombreuses années, la place de la notation chiffrée est débattue à l’école. Mais s’intéresser au comment ne nous fait-il pas oublier le pourquoi ? Le constat de nombreux échecs de nos élèves face aux évaluations normatives et la mise en place (un peu chaotique) du socle commun, ont accentué l’intérêt et les questions relatifs au travail par compétences. Quelle est l’activité réelle d’apprentissage d’un élève ? Que mobilise-t-il ? En quoi mon enseignement va-t-il l'aider à développer certaines compétences, à faire des liens, à évoluer en groupe ? Quelles compétences dans ma discipline un élève doit-il acquérir ? Quelles compétences travaille-t-il ailleurs ? Une occasion d’expliquer nos objets d’enseignement, de cibler les compétences travaillées, d’imaginer leurs acquisitions dans le cadre d’un cursus, avec une approche plus spirale, de donner de la place à un travail de recherche, de construction par l’élève de ses propres savoirs... Le travail par compétences invite alors à questionner son enseignement et ce que chacun met derrière les termes d’acquisition et de réussite. Ainsi, la question de la notation ou de sa suppression n'est sans doute pas ce qui doit guider la réflexion. L’école doit permettre à l’élève de se confronter à des expériences, des savoirs, des rencontres qui vont l’engager dans l’apprentissage. Mais l’école est aussi aujourd’hui celle qui trie, classe, oriente... Quelles que soient les modalités d’évaluation, il nous semble nécessaire d’expliquer les repères donnés à l’élève : des repères pour qu'il se situe dans son propre cheminement ou des repères pour se situer au regard d'une norme attendue à tel ou tel âge ? Deux conceptions de l’école et de la société sont ici en jeu. • C. R.



Quand on forme les citoyens de demain, on a besoin d'être épaulé.



Choisir MAIF, c'est choisir une offre conçue spécialement pour les jeunes enseignants. Pour faire face aux dépenses importantes, MAIF propose l'Offre Jeune Enseignant: une réduction de 10% sur la cotisation auto et un remboursement de 50€ ou 100€ en regroupant l'assurance professionnelle avec l'assurance auto et/ou habitation.

Pour plus d'informations: maif-oje.fr



assureur militant

#ChaqueActeCompte

Offre valable jusqu'au 30 juin 2021, non cumulable avec les autres offres en cours, réservée aux nouveaux sociétaires MAIF enseignants de moins de 30 ans ou, quel que soit leur âge, aux professeurs stagiaires et titulaires 1^{re} et 2^e années. La réduction de 10 % est déduite directement de votre cotisation auto Vam hors option au prorata 2020 et toute l'année 2021. Les avantages tarifaires de 50 € ou 100 € sont attribués sous forme de chèque de remboursement adressé après la souscription, en simultané ou en différé, au plus tard le 30 juin 2021, de l'assurance des risques professionnels Offre Métiers de l'Éducation associée à l'assurance habitation ou à l'assurance auto (50 € remboursés), ou aux deux (100 € remboursés). Ils sont valables une seule fois. **MAIF** - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. Entreprise régie par le Code des assurances. L'Offre Métiers de l'Éducation est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat entre MAIF et L'ASL. **L'ASL** - Fédération des Autonomes de Solidarité de l'enseignement public et laïque dite «L'Autonome de Solidarité Laïque» - 7 rue Portalis - 75008 Paris. Association régie par la loi de 1901.



Services déconcentrés

Les contrecoups du confinement

Par Florence Dubonnet

Pour les agent·e·s des services administratifs de l'Éducation nationale aussi, la période a été rude. Des stigmates persistent. Le dialogue social sera plus que jamais nécessaire pour tirer pleinement les leçons et tracer de nouvelles perspectives dans l'organisation du travail et la reconnaissance des personnels.

Pendant le confinement, la continuité administrative a priorisé la paie et le mouvement. On pouvait croire que tout se poursuivait normalement, mais du retard s'est accumulé, car tous les agents ne pouvaient être en situation de travail à domicile, le niveau d'équipement en poste de travail n'étant pas à la hauteur des besoins. Certains ont eu une charge importante, assurant en partie les missions d'autres collègues qui eux souffraient parfois de désœuvrement. Le travail des équipes s'est trouvé désorganisé. Déjà début avril, le Sgen-CFDT avait demandé, sans succès, que des moyens de renforts soient débloqués.

LES DIFFICULTÉS DEVIENNENT VISIBLES

Au fur et à mesure du retour en présentiel, il a fallu réorganiser le travail. Des missions ont été décalées dans le temps. Or, en période de préparation de rentrée, tout est habituellement réglé comme du papier à musique pour assurer l'ensemble des opérations et les surcharges récurrentes. Car dans l'Éducation nationale, le ministre lui-même reconnaît le manque de personnels. La gestion du confinement, puis du déconfinement, a bousculé les organisations, et ce sont les agents qui en ont fait les frais.

Certains n'ont pas pu poser autant de congés d'été qu'ils le font habituellement. D'autres ont dû travailler alors que leur rectorat était fermé !

Fin aout, les fiches de paie ont levé le voile sur l'attribution de la prime Covid, laquelle s'est faite sur consignes ministérielles, sans discussion ni élaboration de critères clairs. Comme pour le complément indemnitaire annuel, elle a suscité incompréhension et rancœur.

SE DONNER LES MOYENS DU TÉLETRAVAIL

C'est dans un tel contexte que l'année redémarre, avec le défi de rattraper les retards et de réorganiser le travail. Le télétravail se trouve au cœur de ces réflexions. L'effort sur les moyens matériels et logiciels doit être intensifié. Toutes les questions d'organisation du travail, de temps de travail, de santé et de sécurité des agents dans leur exercice à distance doivent être négociées. C'est un profond changement culturel et, malgré les révélations de la crise sur le télétravail, de nombreux freins persistent. Pourtant, une majorité d'agents le plébiscitent. Nul doute que cette année encore, les représentants Sgen-CFDT auront fort à faire dans les comités techniques.

Quand le télétravail en EPLE devient possible...

Dans les services déconcentrés, la question du télétravail est abordée depuis plusieurs années. Pour les agents en établissement public local d'enseignement (EPLE), elle n'était jusqu'ici pas envisagée.

En effet, la présence des agents semblait incontournable du fait des liens avec la communauté éducative (usagers et personnels scolaires). En outre, l'accès sécurisé aux applications pose problème, notamment pour la gestion financière et comptable dont les bases sont installées dans les établissements.

Les méthodes de sécurisation, de fourniture des équipements aux agents ne peuvent être identiques à ce qui se fait dans un rectorat ou une direction des services départementaux de l'Éducation nationale.

Les nécessités de la continuité administrative en période de confinement ont obligé les établissements à trouver des solutions techniques. Des échanges avec les collectivités locales sur les questions du matériel devront désormais être envisagés. Concernant la présence, des solutions d'organisation sont aussi possibles.

De nombreux agents en EPLE ont découvert et apprécié le télétravail. Le Sgen-CFDT a demandé au ministre que cela fasse l'objet de discussions spécifiques. • F. D.

Personnel administratif et techniciens en EPLE : emploi du temps

En EPLE, septembre est le mois des emplois du temps. Du fait de l'annualisation du temps de travail, certains agents ont du mal à s'y retrouver dans les propositions que formule leur supérieur hiérarchique. Outre un article sur Sgen+ détaillant les règles de calcul, un outil Excel de calcul est proposé aux adhérents. • F. D.

<https://sgenplus.cfdt.fr>

Professeur des écoles, Cyrille livre son témoignage sur l'accueil Sgen-CFDT des collègues stagiaires à Paris.

«D'habitude, la rencontre avait un aspect plus convivial (avec bonbons et jus d'orange), mais cette année, le contexte a modifié le comportement des stagiaires lors de ce premier "contact" : ils étaient moins nombreux à s'attarder pour parler avec nous. Nous avons donc dû concilier rapidité des échanges et efficacité pour répondre à leurs questions. Ainsi, le lien fourni vers le dossier "stagiaires" sur notre site complète les informations et permet de rester en contact.

Les échanges ont surtout porté sur leur statut de stagiaire (avec notamment la question de l'entretien oral pour la titularisation au printemps 2021). Cette année étant particulière, nous nous attendions à des questions sur la pratique du métier...»

Professeur de mathématiques, Fabrice a participé à l'accueil Sgen-CFDT des stagiaires à Nantes.

«L'accueil des stagiaires par l'administration et l'Inspé s'est fait à distance. Dans ce cadre, une plage d'une heure était réservée à la présentation des organisations syndicales : chacune avait sa salle virtuelle et les stagiaires étaient invités à passer de l'une à l'autre. Avec cette formule, nous avons pu parler à plus de stagiaires en même temps et le nombre de participants n'était pas négligeable. Certes cette modalité a limité la relation interpersonnelle, mais elle se fera par la suite. Ils ont pu entendre qu'avec nous, ils ne seront pas seuls pour vivre cette année de stage. Leurs préoccupations n'ont pas changé : réussir leur année de stage, faire valoir leurs droits (remboursement des frais de transport, reclassement...) et préparer l'année prochaine (mutations).»

Accueil des stagiaires

Le casque* ou le masque ?

Par Christophe Brin

Pour l'accueil des conseiller·e·s principaux·ales d'éducation (CPE) et des enseignant·e·s stagiaires cette année, les rectorats et directions des services départementaux de l'Éducation nationale ont fait le choix du distanciel (comme à Nantes, cf. ci-contre) ou ont maintenu le présentiel avec des aménagements (comme à Paris). Les équipes du Sgen-CFDT se sont adaptées, l'accompagnement des collègues stagiaires restant une des priorités de notre syndicat.

Dans toutes les académies, les militants ont fait de ce temps fort un moment de proximité avec ces nouveaux collègues. En effet, l'enjeu et le déroulement de l'année de stage, avec la partie professionnelle dans leur école ou établissement et la partie étudiante pour obtenir leur master, occasionnent une forte pression. Sans oublier que, pour un tiers d'entre eux, c'est le début d'une seconde carrière, ce qui implique souvent d'autres problématiques (liées au fait d'être parents, par exemple). Enfin, pour la plupart, la responsabilité d'une ou plusieurs classes, face à laquelle ils se sentent démunis, génère du stress. La présence du Sgen-CFDT lors de cet accueil permet ainsi de les écouter, de répondre à leurs questions, de rompre leur isolement et de faire connaître notre rôle et nos actions.

SUIVI RÉGULIER

Car ce premier contact en appelle d'autres tout au long de l'année au sein des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé) et sur les réseaux sociaux : notre syndicat reste au plus près des préoccupations des stagiaires, utile,



disponible, notamment pour les conseiller à propos des mutations. Une proximité nécessaire dès lors que l'on pousse des propositions importantes dans les différentes instances, pour améliorer les conditions et la qualité de la formation.

ET MOI, ADHÉRENT·E, QUE PUIS-JE FAIRE ?

Vous connaissez peut-être un CPE ou un enseignant stagiaire et vous vous demandez comment l'aider ? Quelques pistes : lui donner les coordonnées du Sgen-CFDT de son académie, lui proposer de donner ses coordonnées au Sgen-CFDT de son académie, l'inviter à remplir une fiche Sgen+ avant sa mutation, relayer auprès du Sgen-CFDT de son académie ses questions et préoccupations, lui proposer une rencontre avec des militants sur son lieu de travail... Et si vous avez d'autres idées, faites-nous-en part !

* Bien utile pour les visios !

Élodie Girardet *

“les personnes sont beaucoup plus à l'aise actuellement pour mener un vrai entretien par téléphone.”

* DIRECTRICE DE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION EN SEINE-SAINT-DENIS ET MILITANTE SGEN-CFDT.

Comment le travail s'est-il réorganisé au sein de ton centre d'information et d'orientation (CIO) au moment du confinement ?

● Dans l'académie de Créteil, nous disposons d'un ordinateur portable par psychologue. L'activité à distance a donc pu se mettre en place rapidement, que les réunions aient concerné le CIO ou les établissements scolaires. Nous avons également pu utiliser l'outil du Centre national d'enseignement à distance, « blackboard », pour gérer les contacts avec élèves et familles. Par contre, les psy-EN n'étant pas dotés de téléphone portable professionnel, ils ont dû utiliser leur propre matériel et appeler en mode masqué les familles, qui ne répondaient pas forcément. Comme l'essentiel des contacts s'est fait par téléphone, les horaires de travail ont explosé avec un temps mobilisé principalement en soirée. Au début, nous avons procédé de façon un peu anarchique, puis le service académique d'information et d'orientation a proposé aux équipes des formations pour utiliser les outils. Les formations proposées par Canopé ont été aussi très utiles, notamment pour apprendre à récupérer la parole des élèves.

Le rectorat a doté en smartphone les directrices et directeurs de CIO, donc ces personnels ont assuré la permanence téléphonique des centres.

Au final, l'activité s'est quand même

beaucoup recentrée sur les situations urgentes : orientation en section d'enseignement général et professionnel adapté, accompagnement pour les inscriptions à Parcours Sup, orientation post-troisième avec, dans les deux derniers cas, des interventions en classe virtuelle en demi-groupe ou en entretien individuel. À noter que ces classes virtuelles se sont beaucoup plus déroulées en audio qu'en visio, car nombreuses sont les familles en Seine-Saint-Denis à n'avoir qu'un smartphone.

Dans quelles conditions

l'accompagnement des élèves et des familles a-t-il pu se mettre en place ?

● L'équipe s'est rendue très disponible pour suivre des élèves, même si toutes les familles n'ont pu être jointes. Les entretiens téléphoniques se sont révélés assez complexes, car on ne pouvait pas s'appuyer sur les documents papier, mais également par manque de feeds backs visuels sur la façon dont les élèves et les parents recevaient ce que les psychologues disaient.

Certaines actions menées te paraissent-elles devoir être pérennisées pour accompagner les parcours d'élèves ?

● Concernant le travail à distance, nous devons maintenir le principe d'échanges plus fréquents, peut-être moins longs,



DR

avec les équipes pédagogiques. D'autre part, les personnes sont beaucoup plus à l'aise actuellement pour mener un vrai entretien par téléphone. Le confinement a montré que pour bénéficier de cet accompagnement, les familles ne doivent pas obligatoirement se déplacer – ce qui, pour certaines, reste compliqué. Cette période a fait naître chez beaucoup d'élèves une forte attente, ils ont été contents de pouvoir revenir en classe. Nous devons travailler ce moment, leur permettre de prendre la parole pour exprimer leur vécu, avoir un retour d'expérience en quelque sorte. Avec l'équipe du CIO, nous souhaitons infléchir nos programmes d'action dans ce sens.

L'orientation est un dossier partagé au sein des établissements scolaires. La collaboration entre différents personnels n'est pas toujours simple. Comment cela a-t-il fonctionné à distance ?

● Le distanciel n'a pas beaucoup changé les choses de ce point de vue. Beaucoup dépend de l'équipe de direction. Là où elles impulsent des dynamiques collaboratives, celles-ci se sont poursuivies, notamment entre psychologues et professeurs principaux. Là où les équipes sont plus dans l'attente, cela a été encore plus compliqué. • Entretien réalisé par Vincent Bernaud.

Pour lire l'intégralité de l'entretien :
<https://bit.ly/2FGNFQm>



© fabe-lau / Pixabay

Rentrée universitaire en temps de Covid

À l'UBO, le défi est de réussir à intégrer les néobachelier-e-s.

Par Françoise Lambert

Dans le précédent numéro de *Profession Éducation*¹, Matthieu Gallou, président de l'université de Bretagne occidentale (UBO), avait présenté la vie de son établissement en temps de confinement, tout en posant un certain nombre de questions concernant la rentrée 2020. Nous l'avons contacté pour savoir comment s'opère cette reprise dans son établissement.

« Le défi est de maintenir le plus d'activités d'enseignement et de recherche tout en tenant compte de la situation pandémique et en restant prudent », précise d'entrée de jeu Matthieu Gallou. L'UBO a aussi prévu d'utiliser l'hybridation, chaque formation proposant ses propres modalités pour éviter un enseignement entièrement en présentiel, qui rend très probable l'apparition d'un cluster, avec passage à un enseignement totalement à distance. Le choix de la place du curseur entre présentiel et distanciel dépend ensuite des formations et des enseignants.

« Un cours magistral classique peut être diffusé et/ou enregistré en vidéo, avec ensuite soit un roulement entre présentiel et distanciel, soit un dédoublement de la classe. En revanche, pour des travaux pratiques, qui impliquent des manipulations, faire à distance est beaucoup plus complexe, voire impossible. », explique Matthieu Gallou. Mais ces nouvelles modalités ont un coût financier, estimé à 1,3 million d'euros, ce qui représente une charge lourde pour l'établissement. En ce qui concerne la distanciation physique, un siège vide doit séparer les étudiants en amphithéâtre et dans les grandes



salles. Par contre, rien n'a été imposé dans les salles de travaux dirigés et de travaux pratiques, compte tenu de la plus grande difficulté à mener en distanciel les séquences correspondantes, notamment à cause des moyens techniques nécessaires. D'autre part, les salles sont plus faciles à aérer que les amphis...

La hausse des effectifs, liée au meilleur taux de réussite du baccalauréat, a accru la pression sur certaines filières, ce qui a encore compliqué l'équation.

Mais le véritable enjeu, ce sont les primo-entrants : la première année est toujours difficile, mais après la longue période de confinement, puis la reprise en pointillés, l'accueil de ce public, par nature plus fragile, est un véritable enjeu. Il a donc été décidé d'organiser la prérentrée sur deux semaines (au lieu des quatre jours habituellement dévolus), pour avoir le temps de « faire collectif ». Car la socialisation est un élément clé de la réussite étudiante.

Enfin, l'UBO a prévu de soutenir les étudiants précaires dans l'achat de masques, via l'aide sociale, qui va être abondée.

Et Matthieu Gallou de conclure : « L'idée, c'est d'être le plus réactif et le plus souple possible, pour s'adapter à une situation qui peut évoluer très rapidement, et faciliter cette rentrée hors du commun. ».

¹ N° 275 - Mars-avril-mai 2020, p. 14 : <https://bit.ly/32K8N09>

Gestion des examens en temps de Covid L'éventail des modalités

L'annonce par l'université Paris-I de la suppression des examens et la validation automatique du second semestre pour tous les étudiants a été largement médiatisée, même si cette décision a été rapidement annulée par le tribunal administratif de Paris.

Si l'on excepte cette procédure extrême, la crise a amené les universités à modifier radicalement les épreuves d'exams prévues. Les modalités des contrôles ont été très variées : en temps limité, travail réalisé sur traitement de texte envoyé sur une plateforme ou formulaires en ligne ; oraux en visio ; dossiers à rendre pour une date donnée mais sans temps limité... Bien sûr, ces modalités ont dépendu du nombre d'étudiants inscrits dans la formation et du niveau de cette formation (L1 ou M2, les compétences sont différentes).

Ensuite, dans leur très grande majorité, les universités ont cherché à repérer les étudiants isolés numériquement, pour leur proposer des prêts d'ordinateur, des clés de connexion 4G. Et quand ces solutions ne suffisaient pas, des alternatives ont été mises en place (oral par téléphone, écrit envoyé par voie postale...). • F. La.



Accompagnant-e-s des élèves en situation de handicap

Une victoire syndicale

Par Vincent Gomez

Les AESH sont des personnels indispensables à la réussite des élèves au sein des équipes éducatives; pour autant, il est impossible d'ignorer le mépris avec lequel ils sont traités par leurs employeurs, tout particulièrement concernant leur rémunération. La suppression de l'indemnité compensatrice de la CSG en est le parfait exemple!

Fin septembre 2018, de nombreux personnels AESH ont interpelé le Sgen-CFDT de leur académie concernant leur paye, amputée de plusieurs euros. Cette perte financière, due à la suppression de l'indemnité compensatrice de la CSG, variait entre 7 et 18 euros (selon le temps de travail partiel imposé entre 50 à 85 %).

VINGT-DEUX MOIS DE BATAILLE

Entre octobre 2018 et janvier 2019, le Sgen-CFDT est intervenu sur ce point au cours de nombreuses instances. En janvier 2019, lors du comité technique du ministère de l'Éducation nationale (CTMEN), le ministère

a donné raison au Sgen-CFDT indiquant l'arrivée d'une directive nationale officielle aux académies pour remettre en paiement cette indemnité supprimée.

Cependant, essayant toujours des refus de la part de nombreux rectorats, le Sgen-CFDT a dû intervenir durant... treize CTMEN consécutifs, n'obtenant qu'un piètre jeu de pingpong entre la division des Affaires financières et le ministère de l'Action et des Comptes publics.

L'UFFA EN APPUI

Puisque la pugnacité fait partie de l'ADN du Sgen-CFDT et que nous étions engagés dans ce combat auprès des personnels qui nous font confiance, la fédération s'est appuyée sur la CFDT-Fonctions publiques (Uffa) pour intercéder le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics en janvier 2020 avec un argumentaire juridique sans faille. Le 10 juin 2020, à la sortie du confinement, le secrétaire d'État a répondu à la CFDT, validant en totalité notre démarche. Les AESH toucheront avec effet rétroactif le rattrapage de l'indemnité perdue, soit un gain de 200 à 500 €.

Les assistants d'éducation (AED) Vie scolaire devront également bénéficier de ce rattrapage.

Désormais, c'est à l'Éducation nationale de mettre les rectorats au diapason pour la mise en paiement dans les académies. Il va sans dire que le Sgen-CFDT restera vigilant quant au remboursement de tous les AESH.

« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu » (Bertolt Brecht).



© Anemone123 / Pixabay

Mobilité Changements et stabilité

Les mouvements des 1^{er} et 2nd degrés se sont tenus sans avis préalable des commissions administratives paritaires. Le mouvement interacadémique, pour le 1^{er} degré, est comparable aux précédents avec des départements

toujours difficiles à quitter (Île-de-France) et les mêmes où il est quasi impossible d'entrer (Pyrénées-Atlantiques par exemple). Pour le 2nd degré, moins de participants (car moins de stagiaires) et un taux de mutation en baisse. Les néotitulaires ont vu leur taux de satisfaction davantage baisser que celui des titulaires en raison d'une modification de barème. Cela explique en partie les 2000 recours (sur

25 877 participants). Seuls les recours avec rapprochement de conjoint, qui étaient premiers non entrants ou qui démontraient une erreur manifeste de l'administration, ont abouti.

En ce qui concerne la phase intra-académique, le bilan, partiel à ce jour, est beaucoup plus mitigé : confusion entre recours gracieux et administratifs, messages peu clairs, affectations incompréhensibles... • C. H.



Directeur-trice-s d'école Décharges

Un premier groupe de travail ministériel sur la direction d'école s'est tenu le 9 septembre au sujet des décharges. Pour le Sgen-CFDT, cette réflexion présuppose une analyse fine du temps nécessaire aux directeurs d'école pour accomplir leurs missions. Il convient aussi d'établir leur charge réelle de travail en tenant compte de critères objectifs : spécificités territoriales (éducation prioritaire, regroupement pédagogique intercommunal...), inclusion d'élèves à besoins particuliers, présence de dispositifs (unité localisée pour l'inclusion scolaire, unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)... Des premières annonces sont attendues fin octobre, à l'issue de consultations au cours desquelles le Sgen-CFDT portera ses propositions pour améliorer les conditions de travail des directrices et directeurs d'école. • D. B.

Carrières

Les lignes directrices de gestion (LDG)

Depuis juin, les discussions vont bon train dans tous les ministères. Les textes, qui seront présentés aux différents comités techniques ministériels, donneront un cadre à l'administration pour établir les promotions des agents (tableaux d'avancement et listes d'aptitude).

Car dès janvier 2021, la gestion des promotions ne sera plus dévolue aux CAP. Le Sgen-CFDT est intervenu pour engager fortement l'administration pour l'égalité professionnelle, mais aussi pour obtenir des procédures ainsi que des informations claires et transparentes en amont et en aval des promotions, enfin, pour garantir un droit au recours.

Pour mieux prendre en compte les parcours professionnels (changement de corps ou d'employeur), le Sgen-CFDT continue de demander une amélioration et une harmonisation par le haut des conditions de reclassement. • F. D.

**Loi de programmation pour la recherche (LPR)
Note d'action revendicative**

Les agents de l'Enseignement supérieur et de la Recherche réclament de longue date une loi de programmation pour la recherche fixant à 1 % du PIB l'effort du secteur public pour la recherche. Ils attendent une augmentation forte des dotations de base des établissements et la diminution de la pression sur les équipes de recherche qu'engendre la multiplication des appels à projets (AAP).

Si la CFDT a salué l'annonce par le président de la République d'une loi de programmation pluriannuelle pour la

recherche et des 25 milliards sur dix ans de l'enveloppe globale, elle déplore que le projet de loi ne réponde pas aux principales attentes de la communauté scientifique. Car en l'état actuel, l'objectif du 1 % ne serait atteint qu'en 2030, le financement dépendra de la multiplication des AAP, le récent « CDI de mission » pour recruter sur la durée d'un contrat de recherche n'est qu'un CDD déguisé... En outre, un nouveau mode de recrutement des chercheurs et enseignants-chercheurs sera proposé en plus des modalités actuelles : ces chaires de professeur junior (CPJ) repoussent l'âge de la titularisation et pénalisent davantage les femmes qui devront choisir entre carrière professionnelle et vie personnelle. Cette première mouture est décevante. Les discussions avec les parlementaires (LREM en particulier) pourraient déboucher sur des avancées en matière

de volet financier et de volet RH. Ici, une grande partie de nos amendements pourrait être reprise. Actuellement, le pourcentage de postes ouverts au recrutement de CPJ baisserait de 25 à 20 %, les possibilités de recrutement et l'organisation de la titularisation seraient plus fortement encadrées. Et nous continuons à demander le retrait de ce dispositif. Et, point important, la commission de recrutement serait revue pour accroître le nombre de personnalités extérieures et de femmes, et un mécanisme visant à évaluer l'égalité entre femmes et hommes serait instauré. Il nous faut, bien sûr, rester très prudents concernant ces avancées qui feront l'objet d'amendements parlementaires et devront encore être votées pour devenir effectives • F. La et F. L.

Pour en savoir plus : <https://huit.re/HXLBGFYR>



**LA BANQUE
DU MONDE
DE L'ÉDUCATION
DE LA
RECHERCHE ET
DE LA CULTURE**



**MA BANQUE
EST DIFFÉRENTE,
CEUX QUI LA GÈRENT
SONT COMME MOI.**

**UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES,
ÇA CHANGE TOUT.**

Créé il y a plus d'un demi-siècle par des enseignants pour leurs collègues, le CME reste fidèle à ses fondements mutualistes. Il place depuis toujours le client-sociétaire au centre de ses préoccupations. Ainsi chaque client a la possibilité de souscrire une part sociale qui le rend sociétaire. Et chaque sociétaire est copropriétaire de son CME. C'est ce qui lui donne le droit d'élire ses représentants bénévoles aux instances de décisions lors de l'Assemblée générale et ainsi d'être acteur des grandes orientations de sa banque.

Crédit Mutuel
Enseignant

Observatoire national de la sécurité Transformation ou disparition ?

Par Vincent Loustau

L'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS) a été créé en 1995. Instrument d'évaluation de la sécurité et de l'accessibilité dans les établissements d'enseignement, il travaille en commissions thématiques associant agents, élèves, parents, collectivités locales propriétaires, et administration, ainsi qu'experts et inspecteurs santé et sécurité au travail (ISST). Son champ de compétence est très étendu : sécurité incendie, risques majeurs, accessibilité, maintenance, équipements sportifs, santé et hygiène (amiante, mais aussi radon, air intérieur...), activités expérimentales... Il publie régulièrement des fiches pratiques ou des vadémécums comme récemment un tableau synoptique des outils réglementaires nécessaires aux directeurs d'école et chefs d'établissement, ou encore une « boîte à idées pour réduire les accidents dans la cour de récréation » issue directement de pratiques d'enseignants. Depuis 25 ans, le Sgen-CFDT participe d'ailleurs activement à ses travaux et à son comité de pilotage, et se trouve à l'origine de plusieurs de ses publications.

L'ONS est également chargé de collecter un certain nombre de données relatives à la sécurité dans les établissements d'enseignement, notamment sur les accidents dont sont victimes les élèves (base de données Baobac), et sur la sécurité et l'accessibilité des établissements (Esopo).

DES SUJETS QUI FÂCHENT

Le travail des organisations syndicales dans ses commissions et sa liberté statutaire dans le choix des thématiques lui permettent d'aborder régulièrement des sujets « qui fâchent » liés à la santé, aux ambiances de travail (bruit, éclairage, températures...) ou encore à l'hygiène des



sanitaires scolaires. Un travail d'ailleurs salué par Najat Vallaud-Belkacem, seule ministre de l'Éducation nationale à s'être fait remettre publiquement le rapport de l'ONS en main propre et à avoir remercié ses auteurs pour sa qualité. L'absence d'une culture de la sécurité dans l'Éducation nationale et l'extrême négligence dont a fait preuve la hiérarchie jusqu'à ces dernières années sur ces sujets font que, depuis 25 ans, l'ONS est quasiment la seule ressource vers laquelle directeurs d'école, chefs d'établissements, agents de prévention – et plus généralement, tous les agents et usagers (parents d'élèves) – peuvent se tourner pour trouver informations réglementaires, réponses et recommandations sur des sujets qui peuvent engager lourdement la responsabilité des personnels.

UN OBSERVATOIRE QUI DÉRANGE ?

En 2016, l'Observatoire sonde 20 000 établissements d'enseignement sur l'existence d'un dossier technique amiante (DTA) – une obligation réglementaire. 30 % des écoles publiques sondées indiquaient ne pas en avoir et 36 % qu'il n'était pas consultable dans les locaux contrairement à la réglementation. En

octobre 2018, à la suite d'une question au Gouvernement sur la présence d'amiante dans les établissements scolaires, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse annonce la création d'une cellule « bâti » au sein de son ministère. La suppression de l'Observatoire est, elle, actée lors du quatrième Comité interministériel de la transformation publique qui s'est tenu en novembre 2019, le ministère de l'Éducation nationale précisant que les travaux et activités de l'ONS seraient « intégrés » dans cette nouvelle cellule rattachée directement au cabinet. La suppression de l'ONS figure donc dans le projet de loi débattu actuellement, malgré des protestations unanimes des organisations syndicales, des représentants des fédérations de parents d'élèves et de nombreux élus (le Sénat a voté contre).

Si la création d'une telle cellule censée apporter une « expertise » aux collectivités locales peut se justifier, le placement des activités de l'ONS sous tutelle directe du cabinet du ministre signifie clairement la fin de ce qui faisait son originalité et sa pertinence : l'autonomie et la liberté dans le choix des thématiques de travail, n'en déplaise à certains...

Le site de l'ONS : <https://huit.re/ons>

GÉRALD BRONNER

Entretien réalisé par Aline Noël

Au sein du Conseil scientifique de l'Éducation nationale, Gérald Bronner codirige un groupe de travail sur l'esprit critique. C'est l'occasion de lui demander comment il se porte dans nos sociétés et le rôle de l'École dans son apprentissage.



©Loïc Thébaud

Que nous apprend la crise de la Covid-19 ?

➊ Cette crise n'a pas inventé l'épidémie de crédulité qui se développe autour de la maladie : rumeurs, théories du complot, thérapies hasardeuses... En revanche, une situation pandémique, parce qu'elle nous confronte à un état de forte incertitude, va servir d'incubateur de crédulité. De ce point de vue, le moment du confinement a libéré une importante disponibilité mentale, investie dans la recherche d'informations, notamment sur les réseaux sociaux où les informations « alternatives » pullulent.

N'est-ce pas une situation riche d'enseignements dans un cadre pédagogique ?

➋ Cette crise a eu plusieurs phases. D'abord, la maladie était lointaine mais se rapprochait. Avec la peur, une grande majorité de l'opinion s'est tournée vers l'expertise médicale. Puis rapidement, on a pu observer un effet Dunning-Kruger bien connu en psychologie sociale : à force de consulter des sites d'information, tout un chacun s'est senti compétent sur des sujets très techniques, relevant de l'épidémiologie, de la statistique... Or, quand on ne sait pas bien manipuler les données, quand on ne comprend pas les conclusions de certaines études, on va avoir tendance à aller chercher les informations qui satisfont nos attentes, donc à

accumuler les biais de confirmation. S'agissant de l'hydroxychloroquine, il y a très vite eu des pro et des anti, puis des clans se sont politisés en sorte que ce qui aurait pu être un beau moment pédagogique, pour observer la science en train de se faire, n'a pas eu lieu. D'ailleurs, des sondages sur l'efficacité de la molécule, menés avant que la science ait rendu son verdict, ont montré qu'une très grande majorité de Français étaient soit pour, soit contre. On voit que le désir, la croyance, la certitude précédent le temps de la science, et le moment où il faudrait suspendre son jugement.

Mais cela n'apprend-il pas comment on se trompe ?

➌ On pourrait croire qu'« il faut être pris pour être appris ». Hélas, demain un nouveau sujet de crédulité portera sur un autre objet, et vous ne reconnaîtrez pas les mécanismes qui vous ont piégé. À la limite, vous admettrez avoir été égaré par le marché de l'information.

On parle de post-vérité, de faits alternatifs et les « ressentis » semblent détrôner l'intérêt pour le vrai. L'esprit critique est-il en danger et la démocratie menacée ?

➍ Le cerveau est particulièrement sensible à la narration : une histoire unique, d'autant plus si elle vous est arrivée, aura une force de conviction dans votre esprit que ne contrebanceront pas les données chiffrées les mieux établies. C'est pourquoi il faut se méfier du populisme scientifique qui vise à « savonner les pentes » les plus intuitives de notre esprit. Quand Donald Trump dit « je la sens bien cette molécule, moi ! », cela ne suffit pas pour établir le fait. Mais plus grave encore, les cas de médecins qui construisent des châteaux en Espagne sur la base d'échantillons très faibles ou tronqués, car le bon sens se mêle alors à une forme d'autorité. Durant cette crise, ces individus ont eu une visibilité, en partie imputable aux médias : ils font saillance sur le marché de l'information et constituent de très bons produits cognitifs qui captent l'attention publique. C'est pour cette raison qu'il convient de défendre l'esprit critique plus que jamais. Nous avons aujourd'hui un marché de l'information fortement dérégulé où tout le monde peut faire une offre.

L'information devient pléthorique et cette situation n'est pas favorable au vrai. Sur un tel marché, on va avoir tendance à aller chercher des friandises intellectuelles plutôt que des produits solides mais plus couteux intellectuellement à acquérir. La contamination du croire par le désir peut s'opérer de bien des manières, et cela peut mettre en danger nos démocraties. Le populisme politique sait tirer avantage de cette situation...

L'INFORMATION DEVIENT PLETHORIQUE ET CETTE SITUATION N'EST PAS FAVORABLE AU VRAI.

● Former l'esprit critique est une finalité de notre système éducatif. Mais l'enseigne-t-on de fait ?

La notion d'esprit critique fait partie du code génétique de l'Éducation nationale. Et longtemps, l'éducation donnée a été relativement suffisante parce que n'existaient pas cette dérégulation massive du marché de l'information. Ce qui se passe sur Internet et dans les réseaux sociaux nourrit nos cerveaux et même concurrence ce qui s'enseigne à l'École. Il est aussi absolument nécessaire d'opérer ce que j'appelle une « révolution pédagogique »¹ sur cette question, ce qui suppose d'enseigner l'esprit critique réellement, et non seulement par principe à travers l'enseignement de la philosophie, de l'histoire... Il s'agit bel et bien d'injecter cette connaissance, à présent que nous savons beaucoup mieux comment le cerveau fonctionne. Les sciences cognitives font partie des savoirs ayant fait d'énormes progrès depuis le milieu du XX^e siècle, et s'agissant des biais cognitifs et des erreurs de raisonnement, les avancées sont notables depuis les années 1980, ne serait-ce qu'en matière de cartographie de ces erreurs, dont on peut s'inspirer

dans l'éducation. Quant à dire si cet enseignement a lieu aujourd'hui, on peut constater qu'il existe de nombreuses initiatives, absolument formidables, déployées par les collègues, notamment du second degré, qui mènent des ateliers. Au sein du groupe de travail sur l'esprit critique du Conseil scientifique de l'Éducation nationale, avec Elena Pasquinielli, nous en avons répertorié plus d'une centaine, et ce n'est sans doute pas exhaustif. Cela montre qu'il n'y a pas de coordination, ni non plus d'études d'impact des initiatives menées. Est-on sûr que cela marche ? Voire est-on sûr qu'on ne fait pas plus de mal que de bien ? Je ne le pense pas, mais nous nous devons toujours de poser la question des effets de ce qu'on fait. Et les collègues du secondaire sur le terrain doivent avoir les mêmes considérations. Il faut mutualiser toutes ces initiatives, voir ce qu'on mesure, collecter les données et mettre au point des expérimentations.

Être éduqué-e met-il à l'abri de la crédulité ?

● Tout dépend des sujets. Par exemple, la plupart des enquêtes montre qu'un niveau d'éducation élevé réduit la probabilité d'endosser les théories du complot. Au contraire, une étude menée par la Fondation Jean Jaurès sur les anti-masques², révèle un niveau d'éducation plutôt supérieur à la moyenne nationale. Si un bon niveau d'études immunisait contre la crédulité, on n'aurait pas besoin d'enseigner l'esprit critique, il suffirait d'augmenter le niveau d'études de manière générale. Cela prouve bien qu'aujourd'hui où l'on est menacé par la « démocratie des crédules » (avec des effets possibles dans les urnes), il faut œuvrer pour que l'Éducation nationale prenne en compte la nouvelle réalité du marché de l'information et ce qu'on sait du fonctionnement du cerveau pour enseigner l'esprit critique. C'est la continuation de sa mission, et c'est une belle aventure !

¹ « Développement de l'esprit de critique : vers une nécessaire révolution pédagogique », *Bulletin du Centre de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage des sciences*, n° 6, mars 2019 : <https://bit.ly/2FpLDDO>

² Antoine Bristelle, « Bas les masques ! : sociologie des militants anti-masques » : <https://bit.ly/3iwMhOf>

PARCOURS

GÉRALD BRONNER

est sociologue, spécialiste des croyances collectives et de la cognition humaine. Professeur des universités, il est membre de l'Académie des technologies, de l'Académie nationale de médecine, ainsi que du Conseil scientifique de l'Éducation nationale où il codirige, avec Elena Pasquinielli, un groupe de travail sur l'esprit critique.

1969

Naissance à Nancy.

1998-2004

Maitre de conférences à l'université de Nancy 2.

2004-2007

Maitre de conférences à l'université de Paris-Sorbonne.

2007-2012

Professeur à l'université de Strasbourg.

DEPUIS 2012

Professeur à l'université de Paris-Diderot, où il codirige le Laboratoire interdisciplinaire des énergies de demain.

BIBLIO SÉLECTIVE

DÉCHÉANCE DE RATIONALITÉ

Grasset, 2019.

LA PLANÈTE DES HOMMES. RÉENCHANTER LE RISQUE

Presses universitaires de France, 2014.

LA DÉMOCRATIE DES CRÉDULES

PUF, 2013.

LA PENSÉE EXTRÊME. COMMENT DES HOMMES ORDINAIRES DEVIENTENT DES FANATIQUES

Denoël, 2009, augmenté et réédité aux PUF, 2015, 2016.

L'EMPIRE DE L'ERREUR

PUF, 2007.

L'EMPIRE DES CROYANCES

PUF, 2003.

À lire (accès libre) :

« L'esprit critique peut s'enseigner et s'apprendre en tant que tel », interview parue dans *Le Monde*, 11 juin 2019.

<https://bit.ly/3ku6EMB>

Et (ré)écouter :

« Qu'est-ce que l'esprit critique ? », France Culture, septembre 2019.

<https://bit.ly/3iEMqza>



mgen[®]

GROUPE vyv

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AIS CHOISI **MGEN**

MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE

Martin Fourcade et 4 millions de personnes ont choisi MGEN pour ses valeurs solidaires, son authenticité mutualiste, l'accès aux soins de qualité et sa conception innovante de la protection qui intègre la prévoyance.